

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

DEL2025_67

**Objet : Programmation 2025 –
Contrat de Ville (hors Relais Petite
Enfance Alpilles Montagnette)**

RÉPUBLIQUE
LIBERTÉ

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 013-200035087-20250320-DEL2025_67-DE



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 20 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de la Bergerie à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.
Date de convocation du Conseil de Communauté : 14 mars 2025.

PRÉSENTS :

Pour la commune de Barbentane : M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC.
Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. François CHEILAN.
Pour la commune de Châteaurenard : M. Marcel MARTEL, Mme Solange PONCHON, M. Pierre-Hubert MARTIN, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON.
Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER, M. Eric DELABRE.
Pour la commune de Graveson : M. Michel PECOUT, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FELICE.
Pour la commune de Maillane : M. Eric LECOFFRE, Mme Frédérique MARES.
Pour la commune de Mollégès : Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.
Pour la commune de Noves : M. Georges JULLIEN, Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.
Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL, Mme Angelique YTIER-CLARETON.
Pour la commune de Plan d'Orgon : Mme Jocelyne COUDERC-VALLET.
Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA, Mme Cécile MONDET, M. Dominique ALIZARD.
Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS.
Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de Châteaurenard : M. Eric CHAUVET (*donne pouvoir à M. Pierre-Hubert MARTIN*), Mme Adélaïde JARILLO (*donne pouvoir à Mme Solange PONCHON*), Mme Marina LUCIANI-RIPETTI (*donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEISSON*), M. Cyril AMIEL (*donne pouvoir à M. Marcel MARTEL*), Mme Annie SALZE (*donne pouvoir à Mme Marie-Laurence ANZALONE*), Mme Sylvie DIET-PENCHINAT (*donne pouvoir à Michel PECOUT*).
Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean-Louis LEPIAN (*donne pouvoir à Mme Jocelyne COUDERC-VALLET*).

ABSENT :

Pour la commune de Châteaurenard : M. Bernard REYNES

Secrétaire de séance : Michel GAVANON

Mme la vice-présidente en charge de l'Action Sociale et de la Politique de la Ville expose que dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030, afin de permettre la transition entre le précédent contrat de ville 2015-2023 et le contrat de ville « engagements quartiers 2030 », faisant l'objet d'un protocole de préfiguration signé en mars 2024, un appel à projets a été lancé en novembre 2024 pour la programmation 2025 dont l'objectif est de contribuer à répondre aux problématiques rencontrées par les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Ce nouveau contrat de ville s'inscrit dans un cadre rénové qui encourage notamment le recours aux conventions pluriannuelles d'objectifs dans l'élaboration des programmations.

D'après les éléments connus, à ce jour, les montants des crédits spécifiques de l'Etat s'élèvent à 60 350 € pour la première enveloppe et à 10 650€ pour une seconde enveloppe complémentaire. Cette diminution s'explique par la sortie du centre ancien de Châteaurenard de la géographie prioritaire. Terre de Provence Agglomération tient à maintenir quant à elle son engagement et conserve sa participation à hauteur de 90 000 €.

Trente-neuf projets ont été reçus pour un montant total des demandes s'élevant à 332 314 €.

La programmation proposée s'élève à 191 600 €, tous partenaires confondus (Etat, Terre de Provence, Conseil Départemental, bailleurs).

Cette année la programmation 2025 est organisée en fonction des trois axes prioritaires du Contrat de Ville :

- Agir sur la levée des freins pour renforcer l'accès à l'emploi et aux droits
- Contribuer à la réussite éducative et renforcer les accompagnements de la petite enfance à l'âge adulte et des parents
- Permettre aux habitants de vivre dignement dans leurs logements et dans leurs quartiers

Un nombre important d'actions ont été déposées par les porteurs de projets en lien avec ces différents axes, portants notamment sur l'aide aux devoirs, le soutien à la parentalité ou encore le développement de l'activité des deux Espaces de Vie Sociale, ainsi que le soutien aux trois postes d'Adultes-Relais.

Il est proposé de décomposer comme suit la participation de Terre de Provence :

Subventions pour un an :

- A Familles Rurales, 3 000 € pour le projet « Bien vivre son troisième âge à Roquecoquille » ;
- A Delta Sud Formation, 4 000 € pour le projet « Communiquer pour s'intégrer » ;
- A Delta Sud Formation, 3000 € pour le projet « Atelier jardin botanique et lien social »
- A la Mission Locale du Delta, 3000 € pour le projet « Pas à pas vers l'emploi » ;
- A la Mission Locale du Pays Salonais, 9 000 € pour le projet « R.A.P.I.D. » ;
- A Meg Académie, 3 000 € pour le projet « ADO'ACADEMIE » ;
- Au Pôle Ressources Parentalité & Familles, 3 000 € pour le projet « Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) : les mini-bulles » ;
- Au Centre d'Information des Femmes et des Familles (CIDFF), 4 000 € pour le projet « Accès aux droits – Femmes et familles » ;
- A l'ADDAP13, 11 500 € pour le projet « Médiation éducative à Orgon » ;
- Au Club Omnisports Handball Châteaurenardais, 3 000 € pour le projet « Multi activités, sports et loisirs pendant les vacances » ;
- A La Palestre, 5 000 € pour le projet « ça roule comme sur des roulettes » ;
- Aux Foyers ruraux, 3000 € pour le projet « Prévention jeunes/ Des check-up santé complets sans frais » ;
- Aux Suds, à Arles, 5 100 € pour le projet « Danses et musiques du monde » ;

Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) pour 2 ans :

- Au Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette, 3 000 € pour le projet « Sit'saj » ;

CPO pour 3 ans :

- A Familles Rurales, 8 400 € pour le projet « En route vers l'autonomie » ;
- A Familles Rurales, 4 000 € pour le projet « Olympiades éducatives » ;
- A Familles Rurales, 8 000 € pour le projet « Mobilisation et Accueil des habitants du quartier de Roquecoquille » ;
- A Familles Rurales, 4 000 € pour le projet « Environnement éducatif » ;
- A la MDA13 Nord, 3 000 € pour le projet « Être parents / En parler » ;

Cette dotation conjointe permettra de financer les projets ayant reçu un avis favorable de la commission Politique de la Ville et Action Sociale réunie le 25 février 2025.

Le bureau communautaire du 6 mars 2025 a émis un avis favorable.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la participation financière de 90 000 € en 2025, de ventiler la participation financière de la communauté selon la proposition ci-dessus ainsi que d'approuver l'octroi des subventions en découlant et d'autoriser la Présidente ou son représentant à signer les conventions et tout document s'y rapportant, étant précisé que, pour les associations, les dépenses sont inscrites au budget principal de l'exercice, en fonctionnement à l'article 65748.

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

VU le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains

VU la délibération du 07 mars 2024 approuvant l'engagement de Terre de Provence dans la démarche « contrat de ville : Engagement Quartiers 2030 »

VU l'avis de la commission Politique de la Ville et Action Sociale le 25 février 2025,

VU le budget primitif 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité de contribuer au financement des projets et établir ainsi la « programmation 2025 »,

CONSIDÉRANT les objectifs inscrits dans le Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030,

CONSIDÉRANT la nécessité d'encadrer par une convention les subventions qui sont accordées au titre du Contrat de Ville,

AYANT OUI l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** l'engagement financier de Terre de Provence à hauteur de 90 000 €,
- **APPROUVE** l'octroi des subventions en découlant,
- **VENTILE** la participation financière de la communauté selon la proposition présentée en annexe,
- **AUTORISE** sa Présidente à signer les conventions correspondantes avec les porteurs de projets, ainsi que tout document s'y rapportant,
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget principal de l'exercice, en fonctionnement à l'article 65748.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Membres en exercice : 42
Votants : 41
Votes pour : 41
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Eyragues, le 20 mars 2025,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



**Participation de Terre de Provence Agglomération
à la Programmation 2025 du Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 013-200035087-20250320-DEL2025_67-DE



Attribution 2024 Proposition attribution 2025

Porteurs de projets	Actions	demande 2025	2024	2025
CIDFF	ACCES AUX DROITS - FEMMES ET FAMILLES	11 000 €	3 000 €	4 000 €
DELTA SUD FORMATION	COMMUNIQUER POUR S'INTEGRER	16 000 €	4 500 €	4 000 €
FAMILLES RURALES	[AR] EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE	12 000 €	10 000 €	8 400 €
MISSION LOCALE DU DELTA	PAS A PAS VERS L'EMPLOI	12 500 €	5 500 €	3 000 €
MISSION LOCALE DU PAYS SALONNAIS	R.A.P.I.D	16 000 €	7 000 €	9 000 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	SIT'SAJE	7 000 €	3 000 €	3 000 €
ADDAP13	[AR] MEDIATION EDUCATIVE A ORGON	11 500 €	11 500 €	11 500 €
CLUB OMNI SPORT CHATEAURENARDAIS	MULTI ACTIVITES SPORTS ET LOISIRS PENDANT LES VACANCES	5 000 €	3 000 €	3 000 €
FAMILLES RURALES	OLYMPIADES EDUCATIVES	10 000 €	3 500 €	4 000 €
FAMILLES RURALES	BIEN VIVRE SON 3EME AGE A ROQUECOQUILLE	4 244 €		3 000 €
FAMILLES RURALES	ENVIRONNEMENT EDUCATIF	14 000 €	0 €	4 000 €
FOYERS RURAUX	PREVENTION JEUNE : DES CHECK-UP SANTE SANS FRAIS!	5 127 €		3 000 €
LA PALESTRE	CA ROULE COMME SUR DES ROULETTES	5 000 €	3 000 €	5 000 €
MDA	ETRE PARENTS : EN PARLER	4 030 €		3 000 €
MEG ACADEMIE	ADO'ACADEMIE	15 000 €		3 000 €
POLE RESSOURCES PARENTALITE ET FAMILLES	LAEP - LES MINI BULLES	6 000 €	3 000 €	3 000 €
LES SUDS A ARLES	DANSES ET MUSIQUES DU MONDE	6 000 €		5 100 €
DELTA SUD FORMATION	ATELIER JARDIN BOTANIQUE ET LIEN SOCIAL	6 000 €		3 000 €
FAMILLES RURALES	[AR] MOBILISATION ET ACCUEIL DES HABITANTS DU QUARTIER DE ROQUECOQUILLE	10 000 €	8 000 €	8 000 €
				90 000 €